

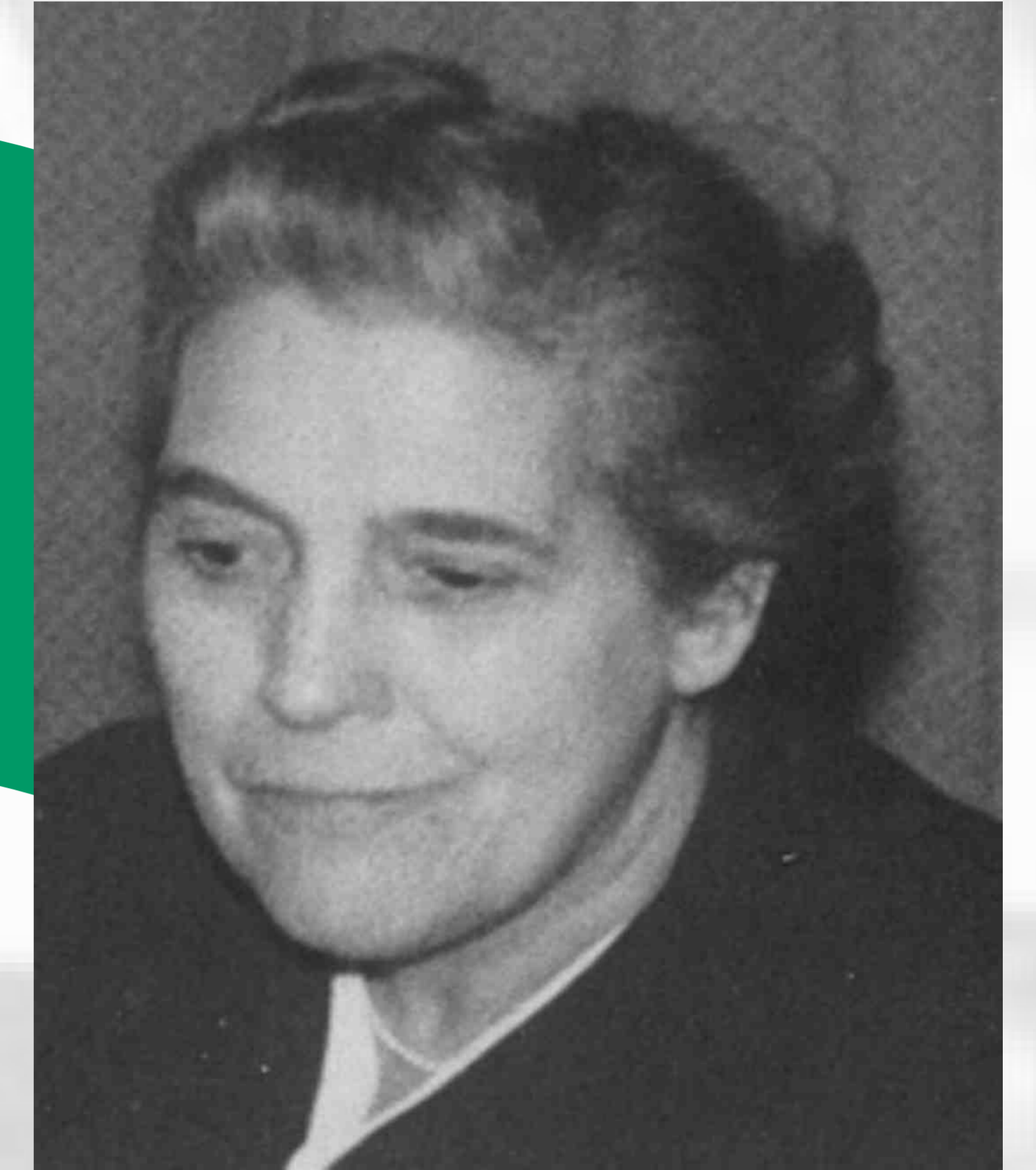


1945 - 1975 : l'Union des Femmes Françaises de la Loire, « de la Résistance aux combats pour les femmes »

Née le 13 avril 1895 à St-Etienne dans une famille protestante, elle effectue des études de médecine et devient médecin des hôpitaux. Sa foi chrétienne la pousse d'emblée à rejeter nazisme et vichysme. Présidente de l'oeuvre des enfants à la montagne qui siègeait à St-Etienne, elle participe, dans le cadre de la CIMADE, à la protection de Juifs et d'étrangers, recueillis dans sa propriété du Chambon-sur-Lignon ou acheminés en Suisse. Elle aide le "groupe 93" à collecter des fonds, devient, en octobre 1942, l'assistante sociale des MUR, contribue à la mise à l'abri de réfractaires au STO. Arrêtée le 6 octobre 1943, avec l'abbé Jean Plotton, elle est déportée. Revenue de déportation en avril 1944, elle est nommée conseillère municipale par le Comité Départemental de Libération le 24 août 1944. Elle est élue conseillère municipale le 13 mai 1945 sur la liste du Dr Muller.

Sources textes, portrait, carte déportée : site <http://www.ajpn.org/juste-Dora-Riviere-3342.html>

Résistante, "juste", déportée...



Elle est membre du Bureau départemental de l'UFF dès 1945 et participe aux différentes activités. Attachée à empêcher tout risque d'une nouvelle guerre en Europe, elle est très active contre les projets de réarmement allemand, puis de construction d'une Communauté européenne de défense (CED) entre 1949 et 1954. Elle participe ainsi en 1954, à Berlin, au Congrès des femmes allemandes pour la paix. Elle est élue membre du Conseil national de l'UFF ainsi que du Conseil national du Mouvement de la paix. Elle devient Présidente départementale de l'UFF en 1955 et le reste jusqu'en 1972 et sa retraite à Pignans dans le Var où elle décède le 21/04/1983.



Dora RIVIÈRE 1895-1983

LES DECLARATIONS
Mme DORA-RIVIERE lit ensuite une déclaration au nom de l'U.F.F. : « Au nom de la France, au nom de nos enfants, déclare-t-elle, adjurons les députés et sénateurs de dire Non à la C.E.D.
Nous les femmes, nous voulons le triomphe de la vie sur la mort ».
Ancienne déportée, elle évoque ensuite le douloureux souvenir de celles qui ne sont jamais revenues des camps de la mort et termine en appelant chacun à lutter pour que le sacrifice de ceux qui ont donné leur vie ne soit pas vain.

06/04/1954 - Le Patriote

30/01/1955 - Le Patriote



Comme Présidente de l'UFF-Loire, elle participe dès janvier 1957 aux premiers meetings unitaires pour la paix en Algérie. Très attachée aux droits des femmes (elle anime la commission des droits créée au sein de l'UFF de la Loire), elle soutient la création d'un livret de famille pour les mères isolées dans les années 1959 et préside le Foyer de la jeune fille de Saint-Étienne, rénové complètement en juin 1956.



VII le conseil départemental à préciser les responsabilités des différents amis de la direction départementale
a) Présidente et secrétaire départementale
Dora Rivière et Odette Gagnier dirigent et vérifient l'application des décisions
b) Organisation Françoise Franconi s'occupe plus spécialement du journal : développement de la vente Paiement des dettes création de nouveaux posts

21/10/1955 - Fonds UFF - CEDMO42

Pour la paix et le droit des femmes...



04/07/1955 - Le Patriote

Une école primaire de Saint-Étienne porte son nom Elle reçoit à titre posthume la médaille des Justes parmi les Nations le 29 mars 2012.

Inauguration colorée du Foyer de la Jeune Fille

De nombreuses personnalités s'étaient donné rendez-vous hier, en fin d'après-midi, au 38, de la rue de la République. Une intime cérémonie s'y déroulait, en effet, en la circonstance l'inauguration du Foyer de la jeune fille.
Lorsque nous pénétrons dans la cour de l'immeuble, la façade du foyer frappe l'attention et les yeux se plaisent à fixer ce jauni clair que l'on retrouve aussi, à l'intérieur, mêlé à d'autres teintes de bon goût.
Ce foyer, qui date de 1895, aujourd'hui richement restauré, accueille les jeunes filles de conditions modestes. Il est pourvu d'un restaurant, de chambres, de douches, des salles de repassage, d'une blanchisserie, ainsi que d'une branche activités et jeux.
Le prix de pension est de 13.500 francs par mois (nourriture et chambre occupée à deux), 15.000 fr. avec une chambre seule.
Quoique appelé « de la jeune fille », le foyer est mixte. En quelques mots, le docteur Raoul Dumas évoqua les buts du foyer en soulignant que l'on ne multipliera jamais assez le nombre de maisons où les jeunes filles pourront aller.
Mme Dora Rivière, la présidente, prenant à son tour la parole, remercia la caisse d'Allocations Familiales, les personnalités qui avaient tenu à manifester leur sympathie, et insista sur le caractère laïc du foyer ouvert aux personnes de toutes confessions.

13/06/1957 - Le Patriote



02/09/1954 - Le Patriote